

charger la France du crime contre Dieu et contre les hommes que fut la déclaration de guerre de 1914!

Je lève au Canada un bataillon pour la grande guerre. Il emporte avec lui les bons souhaits et les promesses — sincères, assurément — des parlementaires de mon pays : quelques semaines après son arrivée en Angleterre, il est, comme cent autres, démembré pour renforcer éventuellement les unités déjà rendues au front. Nommé sous-commandant du dépôt où le 163^e était versé, j'ai tenu à venir au feu quand même, et j'ai pu, après deux mois d'instances, obtenir la faveur d'être attaché pour quelques mois à l'héroïque 22^e. Je le dis sans forfanterie, je brûlais de verser mon sang pour la France. Une vilaine fièvre m'ayant, sur la fin, jeté par terre, me voici de retour après trois mois et demi de service, et non seulement vivant — ce qui, après tout, n'est pas un si grand malheur — mais avec tous mes membres et sans une blessure, sans une égratignure, bref, Gros Jean comme devant. Non, je n'ai jamais eu de chance !... (*Souvires, applaudissements.*)

Mais il y a un sujet dont nous pouvons nous entretenir plus profitablement que de ma modeste personne, et c'est le rôle joué dans la guerre actuelle par le Canada, et en particulier le Canada français.

Vous n'attendez certes pas de moi que je m'aventure dans la discussion du problème qui passionne en ce moment le Canada tout entier : la conscription. Le silence sur ce point m'est commandé d'abord, par le règlement qui interdit aux soldats toute manifestation politique — et dont l'observance, pour être difficile, n'en est que plus méritoire. Je m'y résigne aussi parce que, dans les circonstances actuelles, mon opinion, même si elle pouvait s'abstraire de toute idée préconçue, paraîtrait probablement suspecte à bon nombre de ceux qui en prendront connaissance. Tout au plus me risquerai-je à constater ce fait — évident, je crois — qu'une fois posée la nécessité de la guerre, le volontariat, tel qu'il s'est pratiqué chez nous, est pour plusieurs raisons un mode d'enrôlement à la fois inéquitable et ruineux, et que le gouvernement canadien aurait certainement adopté dès le début une forme quelconque de conscription, si l'opinion publique avait été alors préparée aux sacrifices qui sont venus par la suite.

Le Ministre de la Guerre canadien — ou, pour lui donner le titre qu'il porte depuis la création de la milice canadienne elle-même : le Ministre de la Milice et de la Défense — déclarait dernièrement aux Communes que, sur un peu plus de 300.000 soldats canadiens qui avaient traversé l'océan, il y avait 163.000 hommes nés à l'étranger, 125.000 non-Français nés au Canada, et 14.000 Canadiens-français. J'ignore comment a été établi ce dernier chiffre. Je sais cependant que l'acte d'enrôlement ne faisait pas mention de la nationalité d'origine; qu'une proportion considérable des soldats canadiens-français — comme j'ai pu le constater personnellement à maintes reprises — descendent d'émigrés anglais assimilés à une époque où l'élément français prédominait encore au Canada; que, d'un autre côté, nombre de soldats enrôlés sous des noms anglophones par des agents recruteurs de langue anglaise sont des Canadiens-Français. Et, comme il n'y a pas lieu de présumer qu'on a procédé à 300.000 enquêtes particulières, je ne crois pas excessif, ni même arbitraire, de fixer à 18 000 environ le nombre des volontaires canadiens-français qui